

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**CONFERENCE REGIONALE DES ETABLISSEMENTS  
UNIVERSITAIRES DE LA REGION EST**

**OFFRE DE FORMATION DE 3<sup>ème</sup> CYCLE  
EN VUE DE L'OBTENTION DU DOCTORAT  
AU TITRE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024/2025**

**La qualité de l'Établissement d'enseignement supérieur :**

Etablissement « Point focal »

Etablissement « Partenaire »

**Projet de Formation Doctorale par Filière**

Etablissement	Domaine	Filière(s)
Université Echahid Cheikh Larbi Tebessi	Langues étrangères	Langue française

**Structures d'adossement du projet de formation doctorale**

<input checked="" type="checkbox"/>	Code(s) du Laboratoire(s) de Recherche : E0281900
<input type="checkbox"/>	Autre (Centre de recherche ou unité de recherche) : .....

**Type d'Ecole Doctorale**

Type	
<input checked="" type="checkbox"/>	Ecole doctorale régionale
<input type="checkbox"/>	Ecole doctorale nationale

**Responsable du Comité de Formation Doctorale CFD**

**Dr Djamel NEBAT**

## 1- Domiciliation de la formation doctorale :

Établissement	Faculté / Institut	Département
Université Echahid Cheikh Larbi Tebessi/ Tébessa	Faculté des lettres et des langues	Département de lettres et langue françaises

## 2- Responsable du comité de formation doctorale CFD :

Nom & prénom : Nebat Djamel

Grade : M.C.A

☎ Tel :0796444369

E - mail : djamel.nebat@univ-tebessa.dz

Joindre un CV succinct en annexe de l'offre de formation (selon modèle joint).

## 3- Bilan des formations doctorales en cours dans la filière

Y a-t-il des formations doctorales en cours ?  OUI  NON

Si oui, veuillez renseigner le tableau suivant :

Année d'habilitation	Nombre total d'inscrits	Nombre de doctorants ayant soutenu	Nombre de doctorants n'ayant pas soutenu
2023-2024	04	00	00

## 4- Objectifs assignés à la formation doctorale (Joindre synthèse selon annexe2)

Rédiger une synthèse faisant ressortir :

- Les objectifs de cette formation doctorale ;
- Le lien avec les axes stratégiques et prioritaires.

## 5- Les capacités effectives : Moyens humains et matériels déployés (annexe 3)

Citer avec précision et exactitude les moyens humains (Enseignants de rang magistral, compétences externes,...) et moyens matériels (Laboratoires, équipements,...) disponibles, à même de garantir l'élaboration et l'aboutissement du projet doctoral proposé.

## 6- Comité de formation doctorale:

Nom et Prénom*	Grade	Filière	Spécialité	Etablissement de rattachement	Qualité (Responsable, directeur de thèse, directeur de labo d'adossement, VDPG/DAPG)
Nebat Djamel	M.C.A	Langue Française	Sciences des textes littéraires	Université Echahid Cheikh Larbi Tebessi/ Tébessa	Responsable CFD
Douib Azzedine	M.C.B	Langue Arabe	Littérature moderne et contemporaine	Université Echahid Cheikh Larbi Tebessi/ Tébessa	VDPG
Khelif Abdelkader	Professeur	Langue Arabe	Critique littéraire	Université Echahid Cheikh Larbi Tebessi/ Tébessa	Directeur de labo d'adossement
Siad Meriem	M.C.A	Langue Française	Sciences des textes littéraires	Université Echahid Cheikh Larbi Tebessi/ Tébessa	Directeur de thèse
Hadjar Sonia	M.C.A	Langue Française	Sciences du langage	Université Echahid Cheikh Larbi Tebessi/ Tébessa	Directeur de thèse
Talbi Abdelmalek	M.C.A	Langue Française	Didactique du FLE	Université Echahid Cheikh Larbi Tebessi/ Tébessa	Directeur de thèse
Ghemri Khedidja	M.C.A	Langue Française	Sciences des textes littéraires	Université Mohamed Khider/Biskra	Directeur de thèse
Hambli Achour	M.C.A	Langue Française	Sciences des textes littéraires	Université Abbes Laghrour/ Khenchela	Directeur de thèse

*Le nom et le prénom du responsable de la formation est mis en première position, il doit être de la même filière que la formation doctorale.*

(\*) Joindre CV selon annexe 1.

## 7- Équipe d'encadrement\* des thèses de doctorat (Pr, MCA, DR, MRA) :

Nom et Prénom**	Grade	Filière	Spécialité	Etablissement de rattachement	Nombre de thèses en cours d'encadrement	Nombre de thèses à encadrer
Nebat Djamel	M.C.A	Langue Française	Sciences des textes littéraires	Université Echahid Cheikh Larbi Tebessi/ Tébessa	00	01
Siad Meriem	M.C.A	Langue Française	Sciences des textes littéraires	Université Echahid Cheikh Larbi Tebessi/ Tébessa	01	01
Hadjar Sonia	M.C.A	Langue Française	Sciences du langage	Université Echahid Cheikh Larbi Tebessi/ Tébessa	00	01
Talbi Abdelmalek	M.C.A	Langue Française	Didactique du FLE	Université Echahid Cheikh Larbi Tebessi/ Tébessa	00	01
Hambli Achour	M.C.A	Langue Française	Sciences des textes littéraires	Université Abbes Laghrour/ Khenchela	00	01
Ghemri Khedidja	M.C.A	Langue Française	Sciences des textes littéraires	Université Mohamed Khider/Biskra	00	01

(\*) Equipe d'encadrement = Directeurs de thèses mentionnés dans le tableau 6 (CFD).

(\*\*) Joindre CV selon annexe 1.

## 8- Sujets des thèses proposés :

(Les enseignants ayant dépassé le nombre maximal d'encadrement autorisé ne peuvent pas proposer de nouveaux sujets de thèses-sauf filières stratégiques-) :

Sujet de thèse proposé(*)	Filière du sujet de thèse	Spécialité du sujet de thèse	Directeur de Thèse
<b>Créations composites : interférences médiatiques chez Assia DJEBAR.</b>	Lettres et langue française	Sciences des textes littéraires	Nebat Djamel
<b>Géopolitique dans le cinéma algérien</b>	Lettres et langue française	Sciences des textes littéraires	Siad Meriem
<b>Lecture numérique des arts de la scène : enjeux et limites cognitifs.</b>	Lettres et langue française	Sciences des textes littéraires	Hambli Achour
<b>L'effet de l'intelligence artificielle sur la compréhension du texte théâtral à l'ère de l'interartialité</b>	Lettres et langue française	Sciences des textes littéraires	Talbi Abdelmalek
<b>Scènes, performances, textes déclamés et engagement : regards à travers le slam-poésie algérien de langue française.</b>	Lettres et langue française	Sciences des textes littéraires	Hadjar Sonia
<b>Pratiques intermédiaires et stratégies discursives dans la littérature francophone</b>	Lettres et langue française	Sciences des textes littéraires	Ghemri Khedidja

(\*) Les sujets de thèse doivent répondre aux objectifs et priorités cités dans la note méthodologique. Pour Chaque sujet de thèse, prière de renseigner, le plan de recherche correspondant (Voir annexe 4).

## 9- Parcours de formation ouvrant droit à la participation au concours d'accès :

L'offre de formation de 3<sup>ème</sup> cycle correspond à une filière impliquant toutes les spécialités de la même filière, avant ou après harmonisation, dispensés à l'échelle nationale.

## 10- Programme de la formation de renforcement des connaissances:

Activités	Semestre 1	Semestre 2
<b>Cours de renforcement de spécialité en rapport avec la formation Doctorale</b>	Intitulé du cours et volume horaire	Intitulé du cours et volume horaire
<b>Cours de renforcement de spécialité en rapport avec la formation Doctorale</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Lecture critique de la médiation entre littérature et arts du spectacle.</li> <li>2. Théorie de l'interartialité</li> <li>3. Rhétorique des arts du spectacle.</li> </ol> <p>(02) heures par semaine</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Croisement des arts et des médias</li> <li>2. Cinéma et adaptation</li> <li>3. Esthétique interartistique</li> </ol> <p>(02) heures par semaine</p>
<b>Séminaires</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ecritures scénique et filmique.</li> </ol>	1. Sémantique et sémiologie des arts du spectacle.
<b>ateliers</b>	Méthodologie de la recherche interartistique : Introduction aux méthodes de recherche spécifiques à l'étude des interactions entre la littérature, le théâtre et le cinéma, en encourageant les doctorants à développer des approches interdisciplinaires et innovantes.	Atelier de création : Possibilité pour les doctorants de participer à des projets de création artistique interartistique, en mettant en pratique les concepts et les techniques étudiés dans le cadre de la formation.

### Important :

- Les cours dispensés entrent dans le cadre des charges pédagogiques des enseignants chercheurs.
- Le volume horaire des cours de renforcement des connaissances est fixé à deux (02) heures par semaine. Ces cours peuvent être organisés par spécialité ou regroupés par filière.
- Une formation complémentaire est assurée selon la réglementation en vigueur.
- Le carnet de doctorant est obligatoire pour la validation des acquis et pour le suivi du doctorant, qui sera introduit dans la plateforme numérique PROGRES.

## 11- Intervenants dans la formation de renforcement des connaissances :

Noms et Prénoms	Qualité*	Nature de l'intervention (Cours, atelier, conférence, etc...)
Benzid Aziza	Enseignant invité	Conférence
Nebat Djamel	Conférencier	Cours, Conférence, Atelier
Siad Meriem	Conférencier	Cours, Conférence, Atelier
Hambli Achour	Enseignant invité	Cours, Conférence
Talbi Abdelmalek	Conférencier	Séminaire et atelier
Hadjar Sonia	Conférencier	Séminaire et atelier
Guemri Khedidja	Enseignant invité	Conférence
Hadjar Sabrina	Enseignant invité	Conférence

(\*)Enseignant invité, associé, conférencier, ...

## 12- Conventions de partenariat : accords nationaux et internationaux :

(Joindre obligatoirement toutes les copies de conventions)

### ❖ Convention de partenariat liant les établissements partenaires concernés par l'école doctorale :

(Etablissements d'enseignement supérieur)

- Ecole doctorale régionale (Centre universitaire de Mila- ENS Ouargla – Université Bourdj Bou Arreridj – Université El Tarf - Université Jijel – Université Tébessa – ENS Bou Saada)
- Université de Biskra
- Université de Khenchela
- Université de Oum El Bouaghi

### ❖ Convention de partenariat liant l'établissement au partenaire socio-économique, instances administratives, collectivités locales...etc(conformément à la note n°242/SG/2024 du 28 février 2024)

❖ Direction de la culture et des arts de la Wilaya de Tébessa.

❖ Direction de l'éducation nationale de la Wilaya de Tébessa.

### ❖ Convention de partenariat liant l'établissement à un centre de recherche(conformément à la note N°242/SG/2024 du 28 février 2024)

.....  
.....

## 13- Structures d'adossement et de soutien à la formation :

### ❖ Laboratoire de recherche :

Dénomination du laboratoire	Directeur du laboratoire
Laboratoire d'Etudes Linguistiques littéraires et Critiques et d'Approches	PR Khelif Abdelkader

❖ **Autres structures :**

Dénomination de la structure	Directeur/Responsable

**14- L'offre de formation doctorale fait-elle partie de la carte de formation de votre établissement ?**

**Oui**       **Non**

Si oui, joindre copie d'arrêtés.

## Annexe n° 1 : Modèle de CV à joindre pour tout participant à la Formation Doctorale

**Nom et Prénom :** Nebat Djamel

**Dernier Diplôme et date d'obtention :** HDR 2022

**Spécialité :** Sciences des textes littéraires

**Grade :** Maître de Conférences

**Fonction :** Enseignant- chercheur

**Etablissement de rattachement :** Université Echahid Cheikh Larbi Tebessi

**Tel mobile :** 0796444369

**Tel/fax :** .....

**Mail :** [djamel.nebat@univ-tebessa.dz](mailto:djamel.nebat@univ-tebessa.dz)

**Domaines d'intérêts scientifiques:** Littérature et arts visuels, littérature maghrébine, didactique du  
texte littéraire, littérature et tourisme.  
.....

**Indiquer les publications réalisées  
durant les cinq (05) dernières années :** « Migration codique entre les récits filmiques et les récits  
écrits »Revue Ichkalat E ISSN: 2600-6634 ISSN:2335-  
1586Volume 10 No 1 Année :2021 Pp(1293 - 1309)

« De l'interculturel au transculturel : Traduction ou  
négociation ? »Actes de colloque, La traduction et  
l'identité: quelles relations et quels impacts ?,  
septembre 2022. p-p 412-420

**Nom et Prénom :** Siad Meriem  
**Dernier Diplôme et date d'obtention :** HDR 2023  
**Spécialité :** Sciences des textes littéraires  
**Grade :** Maître de Conférences  
**Fonction :** Enseignante- chercheuse  
**Etablissement de rattachement :** Université Echahid Cheikh Larbi Tebessi  
**Tel mobile :** 0662558614  
**Tel/fax :** .....  
**Mail :** [Meriem.siad@univ-tebessa.dz](mailto:Meriem.siad@univ-tebessa.dz)  
**Domaines d'intérêts scientifiques :** Littérature générale et comparée, critique littéraire, Imaginaire, analyse du discours.

**Indiquer les publications réalisées durant les cinq (05) dernières années :**

SIAD Meriem (2024) « Les thèmes de l'amour et de guerre dans la littérature beur : Cas « D'Amour et de Guerre » d'AkliTadjer 2021». publié à la Revue des Arts, Linguistique, littérature et Civilisations. Ziglôbitha Classé B , vol 3 , numéro 009, ISSN 2708-390X | EISSN 2709-2836

Lien : <https://doi.org/10.60632/ziglobitha.n009.0033.2024>

SIAD Meriem (2023) « Le personnage et l'impact de l'intelligence artificielle dans l'adaptation cinématographique: Cas du film "Avatar II" de James Cameroun». , publié à la Revue des sciences sociales et humaines Classé C , vol 16, N°1 | 2023, ISSN 1112-685X | EISSN 2588-2236  
Lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/2241038>

SIAD Meriem (2023) « Le voyage dans le conte berbère: rite d'initiation ou quête du savoir » publié dans la maison d'édition Fekracom, 162 p, ISBN n° 978-9931-240-44-0

**Nom et Prénom :** Hambli Achour

**Dernier Diplôme et date d'obtention :** HDR 2022

**Spécialité :** Sciences des textes Littéraires.

**Grade :** MCA

**Fonction :** Enseignant-chercheur

**Etablissement de rattachement :** Université Abbes Laghrour – Khenchela.

**Tel mobile :** 0672437011

**Tel/fax :** .....

**Mail :** [Achour.hambli@univ-tebessa.dz](mailto:Achour.hambli@univ-tebessa.dz)

**Domaines d'intérêts scientifiques :** Littérature et société ; littérature et arts ; littérature féminine ; littérature maghrébine.

**Indiquer les publications réalisées durant les cinq (05) dernières années :** « La langue sororale : atout de conscience et mobile de résilience dans la création littéraire et filmique d'Assia DJEBAR » Revue El-Nas Université Oum El Bouaghi Algérie. ISSN : 2353-012X E ISSN: 2716-828XC 30-12-2021 Université Oum El Bouaghi Algérie <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/500/7/2/173675>

**Nom et Prénom :** Hadjar Sabrina

**Dernier Diplôme et date d'obtention :** HDR 2024

**Spécialité :** Sciences des textes littéraires

**Grade :** MCA

**Fonction :** Enseignante-chercheuse

**Etablissement de rattachement :** Université Larbi Ben M'Hidi, Oum El Bouaghi

**Tel mobile :** 0697009982

**Tel/fax :** .....

**Mail :** [hadjarsabrina3@gmail.com](mailto:hadjarsabrina3@gmail.com)

**Domaines d'intérêts scientifiques :** Sciences des textes littéraires, littérature et Arts, discours et interculturalité, littératures africaines francophones, comparatisme et discours historique.

**Indiquer les publications réalisées durant les cinq (05) dernières années :**

Sabrina HADJAR & Sonia HADJAR. (2024). Le prénom à l'épreuve de la discrimination : des identités opposées à l'identité-humanité dans Mostarghia de Maya Ombasic. CRAC, INSAAC, », Revue Akofena Varia N11 Vol.5, p.279- 290, mars 2024.

Sabrina HADJAR, « Le slam africain francophone, un potentiel de l'agentivité du féminin : analyse des stratégies discursives », Revue The Journal of El-Ryssala for Studies&Research in Humanities, de l'Université LARBI TEBESSI, TEBESSA, ISSN : 2543\_3938 EISSN : 2602-7771, Volume 08 Issue 01 avril 2023, pp.1207-1219, Avril 2023, مجلة الرسالة للدراسات والبحوث الإنسانية

Sabrina HADJAR, « Deux hommes, deux destins croisés dans Harry et Frantz d'Alexandre NAJJAR » Actes de colloque, Les Cahiers du SLADD N°12, septembre 2022, ISSN : 1112-4792, p.p. :361-376, Mai 2021.

**Nom et Prénom :** Ghemri Khedidja

**Dernier Diplôme et date d'obtention :** HDR 2023

**Spécialité :** Sciences des Textes Littéraires

**Grade :** MCA

**Fonction :** Enseignante-Chercheuse

**Etablissement de rattachement :** Université Mohamed Khider, Biskra

**Tel mobile :** 0661615261

**Tel/fax :** .....

**Mail :** [Khedidja.ghemri@univ-biskra.dz](mailto:Khedidja.ghemri@univ-biskra.dz)

**Domaines d'intérêts scientifiques :** Littérature générale et comparée, critique littéraire, écriture féminine

**Indiquer les publications réalisées durant les cinq (05) dernières années :**

« Le Vêtement traditionnel féminin dans la semiosphère culturelle algéroise : de l'auto-description au métissage ». , publié à la Revue Algérienne des lettres Classé B , vol 7, N°1 | 2023,

« La quête de l'ethos dans Algéroises, histoire d'un costume méditerranéen de LeylaBelkaïd : hétérogénéité énonciative et image de soi ». publié à la Revue Akofena Classé B , vol 007 , numéro 03,

« Androgynie et subversion dans L'enfant de sable et La nuit sacrée de Taher Ben Djelloun» publié à la revue Afak des sciences ,vol 7, numéro 04,EISSN: 2602-5345

«Écrire le féminin à l'ère du féminisme au Maghreb : regards contrastés entre traditions et engagement chez Fatima Mernissi et Aicha Lemsine» publié in Solid/itaires:Féminismes et sororités dans les productions artistiques françaises et francophones (pp.75-90)

« L'engagement littéraire dans Nulle part dans la maison de mon père d'AssiaDjebar et Rêves de femmes de FatémaMernissi » Revue des sciences humaines, Université Mohamed KhiderBiskra . Décembre 2021.

**Nom et Prénom :** Gouasmia Lotfi  
**Dernier Diplôme et date d'obtention :** HDR, 2021  
**Spécialité :** Français (Didactique)  
**Grade :** MCA  
**Fonction :** Enseignant- chercheur.  
**Etablissement de rattachement :** Université Larbi Tébessi Tébessa  
**Tel mobile :** 0657443014

**Tel/fax :** .....

**Mail :** [Goismia7@gmail.com](mailto:Goismia7@gmail.com)

**Domaines d'intérêts scientifiques :** Méthodologie, Didactique des langues étrangères, E-learning

**Indiquer les publications réalisées durant les cinq (05) dernières années :**

1. Intégration des TICE dans les pratiques pédagogiques à l'université de Tébessa : compte-rendu d'une enquête, n° 09, Vol3, Revue Ziglobitha, 2024.
2. Analyse des erreurs dans l'emploi des connecteurs argumentatifs dans la production écrite chez les apprenants de FLE in Revue ALDJAMIAA.2021

**Nom et Prénom :** Nar Mohamed

**Dernier Diplôme et date d'obtention :** HDR 2019

**Spécialité :** Didactique des langues-cultures et sciences du langage

**Grade :** Maitre de Conférences

**Fonction :** Enseignant- chercheur

**Etablissement de rattachement :** Université Echahid Cheikh Larbi Tebessi

**Tel mobile :** 0666145285

**Tel/fax :** .....

**Mail :** mohamed.nar@univ-tebessa.dz

**Domaines d'intérêts scientifiques :** Sociodidactique, écodidactique, sociolinguistique, analyse de discours, sciences du langage.

**Indiquer les publications réalisées durant les cinq (05) dernières années :**

Participer à une twiza : pour le développement des pratiques réflexives citoyennes des enseignants de français au collège, Ziglôbitha 9 (1), 293-304, 2024.

Faire Une Twiza En Classe De Langue: Quel Impact Sur L'identité Verbale Des Apprenants Au Collège?, El-Wahat Journal for Research and Studies 15 (2) ? 2022.

Des pratiques sociales aux pratiques scolaires: Quel impact sur la compétence communicative en FLE chez les collégiens algériens? Journal of Human and Society sciences 10 (04), 767-797, 2021.

De la bienveillance à la collaboration linguistique: une éthique du care qui se dévoile et se construit en classe de, Mieux vivre en langues: De la maltraitance à la bienveillance linguistiques, 77, 2020.

**Nom et Prénom :** Talbi Abdelmalek

**Dernier Diplôme et date d'obtention :** HDR 2024

**Spécialité :** Didactique de la langue française

**Grade :** Maitre de Conférences

**Fonction :** Enseignant- chercheur

**Etablissement de rattachement :** Université Echahid Cheikh Larbi Tebessi

**Tel mobile :** 06 61 89 98 72

**Tel/fax :** .....

**Mail :** [malek.talbi@univ-tebessa.dz](mailto:malek.talbi@univ-tebessa.dz)

**Domaines d'intérêts scientifiques :** Didactique cognitive de l'écrit à l'ère des technologies numériques.

**Indiquer les publications réalisées durant les cinq (05) dernières années :** « L'effet des moyens mnémotechniques sur la mémorisation des règles grammaticales du FLE en Algérie. Cas des élèves de première année moyenne de l'établissement Chami Mohamed à Khenchela » volume 11, numéro 3, pp :554-572, 2022 .

**Nom et Prénom :** Hadjar Sonia

**Dernier Diplôme et date d'obtention :** HDR 2024

**Spécialité :** Sciences du langage

**Grade :** Maître de Conférences

**Fonction :** Enseignant- chercheur

**Etablissement de rattachement :** Université Echahid Cheikh Larbi Tebessi

**Tel mobile :** 0663593626

**Tel/fax :** .....

**Mail :** Sonia.hadjar@univ-tebessa.dz

**Domaines d'intérêts scientifiques :** Analyse du discours, médiatique et littéraire, sémiotique /sémiologie, lexico-sémantique, sociolinguistique, didactique des langues et des cultures, interculturalité.

**Indiquer les publications réalisées durant les cinq (05) dernières années :**

1. HADJAR Sonia. « Les stratégies communicationnelles dans le discours d'Emmanuel Macron. Cas du débat télévisé des présidentielles françaises ». Revue Elrissala des études et des recherches humaines, université de Tébessa. ISSN : 2543\_3938 EISSN : 2602-7771 (C). V 8, N°4, daté du 20 Janvier 2024. Lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/238563>
2. Sabrina HADJAR. Sonia HADJAR. « Le prénom à l'épreuve de la discrimination ; des identités opposées à l'identité-humanité dans Mostarghia de Maya Ombasic. CRAC , INSAAC». Revue Akofena, Varia n°11, Vol :5, p.279-290, mars2024.  
Lien : : <https://doi.org/10.48734/akofena.n11.vol.5.24.2024>

**Nom et Prénom :** Moussaoui Elhadj

**Dernier Diplôme et date d'obtention :** Doctorat, 09 décembre 2019/HDR 2022

**Spécialité :** Traduction

**Grade :** MCA

**Fonction :** Enseignant

**Etablissement de rattachement :** Chahid Cheikh LaarbiTebessi, Tebessi

**Tel mobile :** 0662748802

**Tel/fax :** .....

**Mail :** [hadj.moussaoui@univ-tebessa.dz](mailto:hadj.moussaoui@univ-tebessa.dz)

**Domaines d'intérêts scientifiques :** Didactique de traduction, traduction et traductologie du coran, terminologie de traductologie, linguistique cognitive

**Indiquer les publications réalisées durant les cinq (05) dernières années :**

- -
- «اجتهادات جاك بيرك اللغوية في ترجمته للقرآن الكريم»، مجلة معالم، المجلس الأعلى لغة العربية، الجزائر، جوان 2020.
- «نظريات الترجمة وترجمة القرآن الكريم: مقترحات أوجين نموذجًا»، مجلة دراسات لسانية، جامعة البليدة 2، 2020.
- آراء ابن تيمية في الترجمة : عرض وتحليل من منظور دراسات الترجمة الحديثة؛مجلة في الترجمة، جامعة برج ماجي مختار عنابة، مجلد 8، عدد 1، ديسمبر 2021.
- «الأخزُ الثقافيُّ من منظور الممارساتِ الفعلية للترجمة في المجال الغربي :مرحلة ما بعد المنعطف الثقافي نموذجًا»؛مجلة المترجم، جامعة أحمد بن بلة، وهران، مجلد 22، عدد 1، ماي 2022.
- أثر تمارين الترجمة في تنمية الكفاية التواصلية لطلبة قسم الأدب المقترحات النظرية ومتطلبات الواقع؛مجلة الآداب واللغات والعلوم الإنسانية، جامعة الشاذلي بن جديد، الطارف، مجلد 6، عدد 1، 2023.
- Article en commun : "Religious and Intellectual Tolerance Values of Emir Abdelkader (1832-1860)", academic journal of social & human sciences, vol 15 N 2, 2023.
- Article en commun: "African Dimension in Algerian Contemporaneous Novel: The Case of 'ZiwanKingdom', 'Camarade' and 'Manna' novels of EssedikHadj Ahmed", revue Ziglôbitha (classe B), N° 8, Décembre 2023. Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire.

**Nom et Prénom :** Benzid Aziza

**Dernier Diplôme et date d'obtention :** .....

**Spécialité :** Sciences des textes littéraires

**Grade :** Professeur

**Fonction :** Enseignante-chercheuse

**Etablissement de rattachement :** Université Mohamed Khider, Biskra

**Tel mobile :** 0659833660

**Tel/fax :** .....

**Mail :** [aziza.benzid@univ-biskra.dz](mailto:aziza.benzid@univ-biskra.dz)

**Domaines d'intérêts scientifiques :** Littérature générale et comparée, critique littéraire, littérature policière

**Indiquer les publications réalisées durant les cinq (05) dernières années :**

Benzid Aziza, (2024). « L'écriture de l'épidémie : étude comparative », Revue Ziglôbitha, n°009 Volume 3, Mars 2024, Université Félix Houphouët-Boigny,

Benzid Aziza, (2023). « Voies possibles d'inscription de l'Histoire dans Le vent a dit son nom de Mohamed Abdallah », Revue Akofena, N°007, Vol.3 – Mars 2023, Université Félix Houphouët-Boigny

Benzid Aziza, (2023). « La ville comme espace d'identités multiples dans Surtout ne te retourne pas de Maïssa Bey », Acta Philologica vol. 57 (2021): 27–34, ISSN 0065 -1524, DOI: 10.7311/ACTA.57.2021.03,

Benzid Aziza, (2023). « L'espoir au mépris du désespoir post-indépendant dans Allah n'est pas obligé d'Ahmadou Kourouma, », Revue Aleph. Langues, Médias & Sociétés, Université Alger 2, Vol. 10 (3) mai 2023, p. 635-645,

Benzid Aziza, (2023). « Écriture du trauma ou traumatisme de l'écriture dans Le seuil du moment de Leila Hamoutene », Revue Afek Des Sciences, Volume 08, N°2, Pages 192-204

**Nom et Prénom :** Mansouri Mahmoud  
**Dernier Diplôme et date d'obtention :** HDR 2024  
**Spécialité :** Didactique  
**Grade :** MCA  
**Fonction :** Enseignant-chercheur  
**Etablissement de rattachement :** Université Abbes Laghrour – Khenchela.  
**Tel mobile :** 0793221753  
**Tel/fax :** .....  
**Mail :** Mahmoud.mansouri@univ-khenchela.dz  
**Domaines d'intérêts scientifiques :** Didactique, pédagogie et littérature

**Indiquer les publications réalisées durant les cinq (05) dernières années :**

De l'accompagnement à la pédagogie universitaire : quels enjeux pour la formation des enseignants débutant ? "la revue algérien de la sécurité et développement ", volume /12 , N° : 03 pp549 -563. 2023

**Nom et Prénom :** Lamine HIDOUCI

**Dernier Diplôme et date d'obtention :** Doctorat (30 janvier 2024)

**Spécialité :** Sciences du Langage

**Grade :** MCB

**Fonction :** Maître de Conférences

**Etablissement de rattachement :** Université Chahid Larbi Tébessi

**Tel mobile :** 0697881413

**Tel/fax :** .....

**Mail :** [hidouciam@yahoo.fr](mailto:hidouciam@yahoo.fr)

**Domaines d'intérêts scientifiques:** Littérature et Sciences du langage

**Indiquer les publications réalisées durant les cinq (05) dernières années :**

1/ « Le ON politique. Quel fonctionnement anaphorique »,  
Revue les Pratiques Langagières. Volume 12, n°03 (septembre 2021)

2 / MUTATION (roman); Nombre de pages : 232 ;  
Couverture : cartonnée, Format : 14.8x21cm, ; Couleur :  
noir et blanc, Type papier : bouffant.

**Nom et Prénom :** ROUABHIA Ahlem

**Dernier Diplôme et date d'obtention :** Docteur en didactique de langue et socio-didactique  
28 septembre 2020

**Spécialité :** Socio-didactique

**Grade :** Maître de conférences grade –B-

**Fonction :** Enseignante-chercheure

**Établissement de rattachement :** Université Chahid Cheikh Laarbi Tbessi- Tebessa-

**Tel mobile :** 00 213 6 98 54 58 41

**Tel/fax :** /

**Mail :** [ahlem.rouabhia@univ-tebessa.dz](mailto:ahlem.rouabhia@univ-tebessa.dz)

**Domaines d'intérêts scientifiques:** Linguistique, Didactique et Socio-didactique, Sociolinguistique, Méthodologie, Analyse de discours, enseignement en ligne, intelligence artificielle. Français sur objectifs spécifiques, littérature.

**Indiquer les publications réalisées durant les cinq (05) dernières années :** - Difficultés Rédactionnelles D'une Correspondance Médicale En Français Chez Les Médecins Généralistes

**Nom et Prénom :** MENASSEL Rafik

**Dernier Diplôme et date d'obtention :** Habilitation à Diriger des Recherches (22 Fév 2020)

**Spécialité :** Traitement d'images

**Grade :** MCA

**Fonction :** Enseignant Chercheur

**Etablissement de rattachement :** Université Echahid Cheikh Larbi Tébessi – Tébessa -

**Tel mobile :** 0667 16 58 83

**Tel/fax :** .....

**Mail :** r.menassel@univ-tebessa.dz

**Domaines d'intérêts scientifiques:** Traitement d'images, IA, Optimisation.  
.....

**Indiquer les publications réalisées durant les cinq (05) dernières années :**

DOI: 10.1080/1206212X.2019.1638631  
DOI: 10.23919/JSEE.2021.000124  
DOI: 10.1504/IJAAC.2021.116428  
DOI: 10.11591/eei.v12i6.5488  
DOI: 10.21817/indjcse/2023/v14i5/231405017.  
<https://doi.org/10.1016/j.bspc.2024.106238>

## Annexe n°2 : Objectifs du Projet Doctoral

### ✓ Les objectifs de cette formation doctorale :

Arts de spectacle majeurs, le théâtre et le cinéma n'ont de cesse empli les amphithéâtres et les salles obscures en dépit de la vulgarisation de l'internet tout azimut. Cathartique par le divertissement et l'enseignement, ces arts ont historiquement transposé la poésie et la prose dans une dynamique de mimétisme et mémorisation intemporelle.

Le roman se transforme au fil du temps si bien que, depuis quelques décennies, une certaine tendance scripturale mâtinée de poésie, de contes, de mythes, de légendes, etc., mais aussi d'expressions artistiques diverses telles que la musique, la peinture, la sculpture, la photographie, le cinéma... semble devenir la marque de fabrique du nouveau roman ; d'où l'observation de Jacques Chevrier (1989, p. 232) selon laquelle l'hybridité générique est la règle pour les œuvres postcoloniales « dans la mesure où les catégories habituelles (roman, poésie, théâtre...), héritées des modèles occidentaux, font de plus en plus l'objet d'une remise en question ». Le roman est un « genre sans genre », un « genre fourre-tout », une œuvre littéraire dont les composantes révèlent une intertextualité fertile entre le romanesque et les autres genres et arts.

L'interrogation se pose sur la manière dont l'intergénéricité et l'interartialité se manifestent dans l'expression scénique et filmique, en s'appuyant sur une approche socio-sémiotique de la littérature orientée vers un didactisme formateur et critique.

Les objectifs du projet de recherche et de formation doctorale : « La littérature interartiale en scène et à l'écran. » Partent du postulat que l'interaction des genres littéraires et des arts fait du roman un item heuristique polémique qui met de l'avant le problème de l'intergénéricité, c'est-à-dire les diverses formes d'interaction entre les catégories génériques, concourant aux processus de production de sens provoqués par l'union ou l'affrontement de deux ou plusieurs genres, par l'entremise de stratégies diverses. En somme, on peut résumer les objectifs de notre formation dans les éléments suivants :

- Examiner les interactions entre la littérature et d'autres formes artistiques, telles que le théâtre et le cinéma, en explorant comment ces interactions enrichissent et transforment les œuvres.
- Analyser les processus de transposition d'une œuvre littéraire sur scène ou à l'écran, en mettant en lumière les choix artistiques et les adaptations nécessaires pour réussir cette transition.
- Étudier les différents modes de représentation artistique dans le théâtre et le cinéma, en se concentrant sur les techniques spécifiques utilisées pour traduire des œuvres littéraires en performances visuelles et auditives.
- Examiner les effets esthétiques et narratifs de l'adaptation d'une œuvre littéraire à un médium scénique ou cinématographique, en se penchant sur la manière dont ces adaptations influent sur la perception et la compréhension de l'œuvre originale.

### ✓ Le lien avec les axes stratégiques et prioritaires :

La formation doctorale projetée s'enracine dans la thématique plurielle de l'interartialité en cohérence avec les composantes fondatrices :

- Promouvoir une approche interdisciplinaire en encourageant les doctorants à explorer les liens entre la littérature, le théâtre et le cinéma, et à intégrer des concepts et des méthodes de recherche issus de différentes disciplines.
- Encourager les doctorants à développer des projets de recherche originaux et innovants dans le domaine de la littérature interartiale, en les incitant à proposer des approches nouvelles et des méthodes de travail créatives.
- Proposer des recherches qui permettraient une nouvelle vision de la littérature interartiale.
- Favoriser le dialogue interculturel en étudiant les adaptations littéraires dans des contextes culturels variés, en mettant en lumière les différences et les similitudes dans les approches artistiques et esthétiques.
- Encourager les doctorants à diffuser les résultats de leurs recherches auprès d'un public académique et non académique, en les aidant à développer des compétences en communication et en diffusion des connaissances.

Eclectique, orientée vers l'analyse narratologique, sémiotique, sémiologique et linguistique, notre démarche éclairera à travers la lettre et l'image, la voix et le regard, les modes d'énonciation et de traitement du temps fictionnel accompagnant l'écriture et le spectacle.

Le projet proposera également quelques dispositifs didactiques permettant d'aider les enseignants à mieux introduire et promouvoir la pédagogie scénique et filmique en classe de langue. On se focalise ici sur trois aspects clés de cette pédagogie, à savoir :

- La compréhension et la production de l'écrit à partir de spectacles (Cinéma et théâtre)
- Transposition par simulation artistique.
- Développement du sens critique de l'apprenant.

En somme ; projet interartiel basé sur la multiplicité des arts en propension dans la société moderne, l'opportunité de la formation critique, culturelle et du divertissement permet la vulgarisation de ces arts du spectacle dans le contexte scolaire pour une culture de l'intérêt favorisant l'ouverture sur l'altérité et l'osmose des civilisations humaines.

## Annexe n°3 : Les Capacités Effectives

### ✓ **Compétences humaines mobilisées :**

Pour notre formation doctorale, divers moyens humains sont mis en place. Voici la liste des ressources humaines mobilisées :

1. Encadrement interne: une équipe de 10 enseignants de rang magistral (08 Maitres de Conférences Classe A et 02 Maitres de Conférences Classe B)

2. Encadrement externe: 05 enseignants invités de rang magistral (01 Professeur - 04 Maitres de Conférences Classe A)

3. Support technique:

Spécialistes en informatique : Pour soutenir les doctorants avec les logiciels nécessaires, la gestion des bases de données et les questions techniques.

4. Personnel de bibliothèque:

Bibliothécaires spécialisés : Pour aider à la recherche documentaire, la gestion des ressources bibliographiques et l'utilisation des bases de données en ligne.

### **1. Encadrement interne**

<b>Nom, prénom</b>	<b>Diplôme</b>	<b>Grade</b>	<b>Etablissement de rattachement</b>
Nebat Djamel	Doctorat ès sciences des textes littéraires	MCA	Université de Tébessa
Siad Meriem	Doctorat ès sciences des textes littéraires	MCA	Université de Tébessa
Talbi Abdelmalek	Doctorat ès didactique	MCA	Université de Tébessa
Hadjar Sonia	Doctorat ès sciences du langage	MCA	Université de Tébessa
Nar Mohamed	Doctorat ès didactique	MCA	Université de Tébessa
Gouasmia Lotfi	Doctorat ès didactique	MCA	Université de Tébessa
Moussaoui Elhadj	Doctorat ès traduction	MCA	Université de Tébessa
Hidouci Lamine	Doctorat ès sciences du langage	MCB	Université de Tébessa
Rouabhia Ahlem	Doctorat ès didactique	MCB	Université de Tébessa
Menassel Rafik	Doctorat ès informatique	MCA	Université de Tébessa

### **2. Encadrement externe**

Nom, prénom	Diplôme	Grade	Etablissement de rattachement
Benzid Aziza	Doctorat ès sciences des textes littéraires	PR	Université de Biskra
Ghemri Khedidja	Doctorat ès sciences des textes littéraires	MCA	Université de Biskra
Hambli Achour	Doctorat ès sciences des textes littéraires	MCA	Université de Khenchela
Mansouri Mahmoud	Doctorat ès didactique	MCA	Université de Khenchela
Hadjar Sabrina	Doctorat ès sciences des textes littéraires	MCA	Université d'Oum El Bouaghi

### 3. Synthèse globale des ressources humaines :

Grade	Effectif Interne	Effectif Externe	Total
<b>Professeurs</b>	00	01	<b>01</b>
<b>Maîtres de Conférences (A)</b>	08	04	<b>12</b>
<b>Maîtres de Conférences (B)</b>	02	00	<b>02</b>
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>00</b>	<b>15</b>

#### ✓ Moyens matériels déployés :

Dans le cadre de notre programme de formation doctorale à l'Université ECHAHID CHEIKH LARBI TEBESSI DE TEBESSA, nous mettons à disposition une gamme complète de moyens matériels modernes et innovants afin de garantir une expérience d'apprentissage enrichissante et immersive pour nos doctorants. Voici un aperçu des équipements et des ressources que nous avons déployés :

- Salle de cours** : Équipée d'audio-visuels et de moyens de télécommunications pour visioconférence ; Idéale pour donner des cours interactifs à distance et en présentiel.
- Salle pour ateliers et séminaires** : Équipée d'un écran interactif ; parfaite pour des activités pratiques et des sessions de formation.
- Plateformes d'Apprentissage en Ligne moodle** : Nous offrons un accès privilégié à des plateformes d'apprentissage en ligne, intégrant des outils interactifs et des ressources pédagogiques basées sur l'intelligence artificielle. Ces plateformes facilitent l'auto-apprentissage et la collaboration entre les étudiants et les enseignants.
- Salle de projection** : Cette salle est spécialement dédiée aux projections de films, qui reste une activité clés dans la formation doctorale en interartialité et qui enrichit l'expérience

pédagogique, encourage la créativité et l'interdisciplinarité, et offre un espace adapté pour l'analyse et la présentation des travaux de recherche.

#### **5. Bibliothèque :**

- Riche en ouvrages spécialisés.
- Catalogue en ligne pour un accès rapide et facile à la documentation nécessaire.

En réunissant ces moyens matériels de haute qualité, notre objectif est de fournir un environnement propice à l'exploration, à l'apprentissage pratique, et à la collaboration multidisciplinaire, préparant ainsi nos doctorants à exceller dans le domaine complexe de la littérature et arts.

## Annexe n°4 : Plan de recherche

**Intitulé du sujet de thèse proposé : Créations composites : interférences médiatiques chez Assia DJEBAR.**

### ✓ **Contexte de la recherche :**

Énoncé fondamentalement interactif et dialogisé, le discours s'inscrit, d'abord dans le champ linguistique, se prête en outre à l'étude des phénomènes non verbaux. L'altérité introduite par Mikhaïl BAKHTINE est d'une importance puisque le discours n'est jamais premier, mais second, parce qu'il ne se construit, n'existe et ne se définit que par et en relation avec les autres discours qui le précèdent, qui lui sont contemporains ou dont il en prévoit la production. Selon BAKHTINE, en explorant cet univers interrelationnel extrêmement riche, les échanges dialogiques, même s'ils sont nombreux, se rassemblent à l'intérieur d'un certain type de discours. Il considère qu'un énoncé est un genre et, comme c'est le cas des éléments qui composent l'énoncé, ce genre est caractérisé par la spécificité du domaine de l'activité humaine où il se forme. De la même manière, le thème, le style ainsi que la structure qui constitue l'énoncé sont influencés par les caractéristiques du genre dans lequel il s'inscrit. Afin d'organiser l'univers infiniment riche et varié des énoncés et des genres, qui est dû à la capacité inépuisable de la production verbale, BAKHTINE développe les notions de « genres premiers », simples, et de « genres seconds », plus complexes. Cependant, le théoricien est particulièrement intéressé par les genres secondaires en raison de leur caractère dialogique.

Loin d'être autosuffisants, ils ouvrent la porte aux genres premiers et du coup ils les absorbent en les métamorphosant, comme en témoigne d'une manière expressive le passage suivant :

«Il importe, à ce point, de prendre en considération la différence essentielle qui existe entre le genre du discours premier (simple) et le genre du discours second (complexe). Les genres seconds du discours – le roman, le théâtre, le discours scientifique, le discours idéologique, etc. – apparaissent dans les circonstances d'un échange culturel (principalement écrit) – artistique, scientifique, socio-politique – plus complexe et relativement plus évolué. Au cours du processus de leur formation, ces genres seconds absorbent et transmutent les genres premiers (simples) de toutes sortes, qui se sont constitués dans les circonstances d'un échange verbal spontané. Les genres premiers, en devenant composants des genres seconds, s'y transforment »(Bakhtine, 1984,p.267)

Le récit djebarien dialogisé, intertextuel, inter-artial, inter-médial suggère une artistocité au sens bakhtinien du terme ; Le roman est en réalité présenté comme un discours hybride. Le principe de transmutation des discours d'autrui, qui se retrouvent dans ceux appropriés, est basé sur la multiplication et la répétition à l'envi des synonymes, ce qui entraîne un processus d'altération, d'assimilation, de re-travail, d'infléchissement, de manipulation et de reconsidération.

Phénomène langagier, le roman, selon Bakhtine, laisse échapper la réalité vivante . Puisque le langage n'existe pas sans la parole qui le remplit d'intentions, et la parole n'existe pas sans le dialogue qui la fait vivre.

### ✓ **Résumé et mots clés :**

Dans cette thèse il sera question de mettre en exergue la nature dialogique de l'écriture djebarienne et le caractère hybride de son discours, nous essayerons ainsi de comprendre par quels mécanismes l'artiste a pu tisser harmonieusement une œuvre homogène en usant d'éléments hétéroclites.

✓ **Mots clés:** Interférence – interartialité- écriture intermediale- synergie.

## **Intitulé du sujet de thèse proposé : Géopolitique dans le cinéma algérien**

### ✓ **Contexte de la recherche :**

Ranimant les souvenirs de la guerre d'Algérie, la souffrance du peuple algérien. Cette course à l'innovation illustre l'importance du cinéma algérien dans les politiques d'influence culturelle mises en œuvre par les Etats, étudiées depuis les années 90 à travers le concept Soft power (puissance douce) proposé par le politologue Joseph Nye. Ce cinéma algérien essaie de faire un usage en produisant des films. L'actualité récente rappelle combien le cinéma se trouve au cœur d'enjeux géopolitiques parce qu'il est utilisé comme arme soft power véhiculant valeurs et idéologies.

La géopolitique du cinéma se situe aux croisements de ces deux dimensions: elle interroge à la fois la place du cinéma dans les relations internationales et sa capacité propagandiste, et sa fonction économique tant qu'industrie culturelle, lesquelles sont interdépendantes. conduire une analyse géopolitique du cinéma n'est pas sans difficultés car elle croise les disciplines (économie, géographie, sciences politiques, sociologie, histoire,...etc), autant que les niveaux d'analyse, du local à l'international. L'accueil principal réside dans la tendance à tout analyser à travers un prisme occidental, qui conférerait à "hollywood" le premier et seul rôle et ferait l'impasse sur les enjeux régionaux et sur les échanges des pays et les réseaux d'influence entre les cinématographies non occidentales.

### ✓ **Résumé et mots clés :**

Ce plan propose une réflexion sur les enjeux géopolitiques du cinéma au XXIème S. qui les restitue dans une histoire du cinéma déjà vieille de plus d'un siècle. De la mondialisation de l'économie du film à l'émergence des plateformes de vidéo à la demande, examine ce que les acteurs publics et privés du cinéma et de l'audiovisuel en on fait pour conquérir des positions dominantes et protéger leurs intérêts, qu'ils soient culturels, économiques ou politiques.

On peut, en effet, se demander après la crise sanitaire mondiale et la paralysie des industries cinématographiques dans le monde, quel peut bien être l'avenir du cinéma? La réponse dépend certainement de ce que l'on entend par le terme "cinéma" qui peut désigner un registre d'expression (un art) une forme de consommation de masse (une pratique culturelle), une filière de production (une industrie), un domaine d'activité humaine et professionnelle relativement autonome (un champ), un support informationnel (média), un type de biens culturels (des films)ou un ensemble de lieux (les salles). Du point de vue géopolitique, c'est tout cela à la fois. Pensez à l'avenir du cinéma implique donc de prendre en compte l'intrication de ces multiples dimensions.

✓ **Mots clés:** Géographie, politique, cinéma, histoire, culture et société.

## **Intitulé du sujet de thèse proposé : Lecture numérique des arts de la scène : enjeux et limites cognitifs.**

### ✓ **Contexte de la recherche :**

L'art scénique , notamment le théâtre est le lieu privilégié d'une parole investie d'une mission didactique et sociale adressée à un destinataire collectif.

L'œuvre théâtrale, par la spécificité de ses effets et procédés, doit "pousser tout au paroxysme" permettant au spectateur de "s'arracher au quotidien" pour le réintégrer muni "d'une virginité nouvelle de l'esprit "(Ionesco, 1962,60).

La réception théâtrale met en jeu un ensemble de signes qui, pour être déchiffrés, requièrent de la part du spectateur, non seulement un travail d'analyse, mais encore un travail de réminiscence, de comparaison, mettant en branle une mémoire qui, par référence à d'autres œuvres, à d'autres mises en scène, permet la compréhension du spectacle présent.

La représentation théâtrale, acte de communication complexe, combine ainsi le discours du scripteur, celui du metteur en scène, la médiation du comédien et le travail du spectateur qui, par une véritable analyse sémiotique, doit interpréter et maîtriser l'ensemble des signes représentés. Vecteur de plaisir, ce travail interprétatif révèle que "c'est le spectateur qui est en définitive le maître du sens : mais le sens ne lui est jamais donné, il est toujours à construire."(Ubersfeld,1977,46-49).

Distancié, le spectateur numérique, se noie dans l'infobésité technique des arts scéniques au sens brechtien du terme. La cure cathartique est éphémère le soustrayant à toute activité cognitive critique. Le panorama interprétatif induit par l'intelligence artificielle trouble et bouleverse le sens construit de manière autonome et réflexive.

La lecture directe, vivante du spectacle scénique produit ainsi, dans un temps et un espace limités, un réagencement imaginaire actif du monde, qui nous est tout à la fois nécessaire pour l'habiter, le comprendre et pour tenter de le transformer humainement.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication numérisée ont transformé les rapports interpersonnels et exacerbent certaines ambitions de domination, de convoitise qui inquiètent l'humanité dans ce progrès problématique et égoïste.

### ✓ **Résumé et mots clés :**

Le domaine de la lecture numérique des arts de la scène est en plein essor, posant des questions sur les enjeux et les limites cognitives de cette nouvelle forme de médiation culturelle. L'avènement des technologies numériques permet de plus en plus d'accéder aux arts de la scène (théâtre, danse, opéra, etc.) en ligne, à travers des enregistrements vidéo, des retransmissions en direct ou encore des créations numériques originales. Il y a de nombreuses interrogations concernant les conséquences de la lecture numérique sur la perception et la compréhension des œuvres scéniques, ainsi que sur les processus cognitifs impliqués.

### ✓ **Mots clés:** Réception. Représentation. Catharsis. Intelligence artificielle. Critique.

## **Intitulé du sujet de thèse proposé : L'effet de l'intelligence artificielle sur la compréhension du texte théâtral à l'ère de l'interartialité .**

### **Contexte de la recherche :**

Le présent sujet de thèse s'intitule « *L'effet de l'intelligence artificielle sur la compréhension du texte théâtral à l'ère de l'interartialité* ». Cette recherche examine comment l'intelligence artificielle (IA) affecte la compréhension des textes théâtraux dans le contexte de l'interartialité. Les nouvelles technologies, telles que l'IA et l'apprentissage automatique, permettent de nouvelles méthodes d'analyse et d'interprétation des textes théâtraux. L'étude analyse comment l'IA facilite la compréhension des thèmes, motifs et structures narratives des œuvres théâtrales, ainsi que son impact sur la création de contenus multimédias interactifs et les méthodes de mise en scène et de jeu d'acteur. La méthodologie comprend une analyse de contenu à travers des études expérimentales et artistiques. Les résultats attendus incluent une meilleure compréhension de l'impact de l'IA sur les textes théâtraux et l'évolution de l'interartialité, ainsi que des connaissances précieuses, pour les chercheurs et les éducateurs. En conclusion, l'IA a un potentiel énorme pour révolutionner l'approche des textes théâtraux et enrichir l'interartialité à l'ère numérique.

### ✓ **Résumé et mots clés :**

L'intelligence artificielle est devenue un outil essentiel dans l'analyse et l'interprétation des textes théâtraux à l'ère de l'interartialité. Elle permet d'identifier les thèmes, motifs et structures narratives, d'offrir des annotations automatisées pour aider les lecteurs et spectateurs à saisir les subtilités du texte, et de créer des contenus multimédias interactifs enrichissant les scènes théâtrales. De plus, l'IA facilite la traduction et l'adaptation des textes pour un public mondial, tout en préservant l'intégrité artistique des œuvres originales. Les acteurs virtuels contrôlés par l'IA peuvent offrir des performances convaincantes dans des productions théâtrales numériques, et les plateformes théâtrales interactives alimentées par l'IA favorisent la collaboration entre les différents acteurs de la création théâtrale.

**Mots clés :** Intelligence artificielle, productions théâtrales numériques et interactives, analyse et interprétation des textes théâtraux.

**Intitulé du sujet de thèse proposé : Scènes, performances, textes déclamés et engagement : regards à travers le slam-poésie algérien de langue française.**

**Contexte de la recherche :**

Le slam, en tant qu'art vocal et poétique, offre une plateforme unique où le langage verbal et non-verbal se fusionnent pour créer une expérience immersive et émotionnelle. Cette recherche vise à explorer la manière dont ces deux dimensions interagissent dans les performances des slameurs, en se concentrant spécifiquement sur deux artistes notables : Dounga dz et Caylah. Nous cherchons à comprendre comment ces artistes utilisent un éventail de techniques linguistiques, gestuelles et corporelles pour transmettre leurs messages, captiver leur public et façonner leur identité artistique.

Le contexte de cette recherche s'appuie sur plusieurs disciplines, notamment la linguistique, la sémiotique, la psychologie et les études culturelles. Nous commencerons par explorer la notion de performance linguistique et corporelle, en analysant comment les slameurs utilisent la prosodie, le rythme, l'intonation et la gestuelle pour amplifier l'impact de leurs mots. Ensuite, nous examinerons les théories de la communication non-verbale afin de saisir comment les expressions faciales, les gestes, la posture et le contact visuel enrichissent la signification du discours slamé. Enfin, nous aborderons les dimensions socioculturelles du slam, en étudiant comment les normes culturelles et les identités sociales influencent sur les styles de performance des artistes.

✓ **Résumé et mots clés :**

Cette recherche vise à explorer la symbiose entre le langage verbal et non verbal dans le discours des slameurs, en se concentrant sur une étude de cas approfondie de Dounga dz et Caylah. En adoptant une approche descriptive, nous combinons l'analyse de contenu et du sens avec l'observation ethnographique de leurs performances. Nous examinons un corpus de textes slamés ainsi que des vidéos sélectionnées pour éclairer les mécanismes sous-jacents de cette forme d'expression artistique, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour la recherche future dans le domaine du slam et de la communication multimodale.

✓ **Mots clés:** Slam, poésie, littérature, langage verbal, langage non verbal.

## **Intitulé du sujet de thèse proposé : Pratiques intermédiaires et stratégies discursives dans la littérature francophone**

### ✓ **Contexte de la recherche :**

La transmédiatité et l'intermédiatité portent principalement sur les interactions engendrées entre les frontières médiatiques et leur dissolution, conduisant ainsi à une diversification des modes d'expression et à l'accroissement de l'attrait pour de nouveaux récepteurs.

La transmédiatité se définit comme la contemplation de la migration d'un média vers un autre, une forme de transposition ou d'adaptation par laquelle le média d'origine se métamorphose tout en préservant son contenu initial, voire en l'enrichissant. À travers cette étude reliant les médias aux œuvres littéraires grâce aux évolutions technologiques et aux nouveaux supports médiatiques, tente de dévoiler que le phénomène de la convergence médiatique n'a pas conduit à la disparition des médias traditionnels, mais a plutôt témoigné de leur efficacité consentant leur intégration dans un mouvement créatif transdisciplinaire.

### ✓ **Résumé et mots clés :**

Notre objectif consiste à démontrer comment la transmédiatité des œuvres littéraires se manifeste-t-elle à travers plusieurs moyens narratifs contemporains tels que le cinéma, les dessins animés, les chansons...etc

**Mots clés :** La transmédiatité, œuvre littéraire ; la transécriture, la novélisation.



## Annexe 6 : Avis et Visas des organes administratifs et scientifiques

Signature du responsable de la formation doctorale : *Nebahat Jamel*  
*Langue Française*

**CSF (faculté) ou CSI (institut) ou CSD (Ecole)**

Avis et visa: *رئيس المجلس العلمي*

Date : 23 ماي 2024

**Conseil du laboratoire ou autres structures**

Avis et visa: *مدير المختبر*

Date : 23 ماي 2024

**Chef d'établissement**

Avis et visa du Chef d'établissement: *مدير جامعة تبسة*

Date : 28 ماي 2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

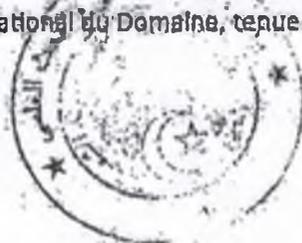
Arrêté n° 1498/pdu 09 AOUT 2018

portant Harmonisation des Masters habilités  
au titre de l'université de Tébessa  
pour le domaine « Lettres et Langues Etrangères »

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

- Vu la loi n°99-05 du 18 Dhou El-Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur;
- Vu le décret présidentiel n°15-125 du 25 Rajab 1436 correspondant au 14 mai 2015, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement;
- Vu le décret exécutif n°01-208 du 2 Joumada El Oula 1422 correspondant au 23 juillet 2001 fixant les attributions, la composition et le fonctionnement des organes régionaux et de la conférence nationale des universités;
- Vu le décret exécutif n°08-265 du 17 Chaâbane 1429 correspondant au 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat;
- Vu le décret exécutif n°09-08 du 7 Moharram 1430 correspondant au 4 janvier 2009 portant création de l'université de Tébessa ;
- Vu le décret exécutif n°13-77 du 18 Rabie El Aouel 1434 correspondant au 30 janvier 2013, fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique;
- Vu l'arrêté n°204 du 01 juillet 2009, modifié et complété, portant l'habilitation de masters ouverts au titre de l'année universitaire 2009-2010 à l'université de Tébessa ;
- Vu l'arrêté n°712 du 08 novembre 2011 fixant les modalités d'évaluation, de progression et d'orientation dans les cycles d'études en vue de l'obtention des diplômes de licence et de master;
- Vu l'arrêté n°75 du 26 mars 2012 portant création, composition, organisation et fonctionnement du Comité Pédagogique National de Domaine;
- Vu l'arrêté n°890 du 03 octobre 2015 portant l'habilitation de masters ouverts au titre de l'année universitaire 2015-2016 à l'université de Tébessa ;
- Vu l'arrêté n°774 du 26 juillet 2016 fixant la nomenclature des filières du domaine « Lettres et Langues Etrangères » en vue de l'obtention des diplômes de licence et de master ;
- Vu le procès-verbal de la réunion conjointe des Vices Recteurs Chargés de la Pédagogie et des Présidents des Comités Pédagogiques Nationaux des Domaines élargie aux Secrétaires Permanents des Conférences Régionales relative à la procédure d'harmonisation des masters, tenue les 20-21 février 2016, au siège la Conférence Régionale des Universités du Centre (Université de Blida 1), les 24-25 février 2016, au siège la Conférence Régionale des Universités de l'Est (Université de Constantine 2) et les 27-28 février 2016, au siège la Conférence Régionale des Universités de l'Ouest (Université d'Oran 1) ;
- Vu le procès-verbal de la réunion du Comité Pédagogique National du Domaine « Lettres et Langues Etrangères », portant validation de l'harmonisation des masters, présentés par les établissements universitaires, avec le référentiel établi par le Comité Pédagogique National du Domaine, tenue à l'université de Saida, les 26-27 Avril 2018.

ARRETE



**Article 1er :** Le présent arrêté a pour objet l'harmonisation des Masters du domaine « Lettres et Langues Etrangères », habilités au titre de l'université de Tébessa, conformément à l'annexe du présent arrêté.

**Art. 2 :** Les dispositions du présent arrêté ne concernent pas les étudiants inscrits en master antérieurement à l'application du présent arrêté.

Les étudiants souhaitant poursuivre leurs études conformément au référentiel, peuvent le faire via le système de passerelles. Les unités d'enseignement acquises antérieurement, sont alors capitalisables et transférables dans le nouveau parcours suivi par l'étudiant, suivant une correspondance des unités d'enseignement établie par les équipes pédagogiques des spécialités de master de l'établissement concerné.

**Art. 3 :** Sont abrogés, les spécialités des masters du domaine « Lettres et Langues Etrangères », habilités au titre de l'université de Tébessa en vertu de :

- l'arrêté n°204 du 01 juillet 2009, modifié et complété
- l'arrêté n°890 du 03 octobre 2015

**Art. 4 :** L'application du présent arrêté prend effet à compter de l'année universitaire 2016-2017.

**Art. 5 :** Le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs et le Recteur de l'université de Tébessa sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Fait à Alger le .....  
Le Ministre de l'enseignement supérieur  
et de la recherche scientifique



**Annexe :**  
**Harmonisation des Masters habilités**  
**au titre de l'Université de Tebessa**  
**pour le domaine « Lettres et Langues Etrangères »**

Domaine	Masters	Spécialité	Type
Lettres et Langues Etrangères	Langue française	Littérature générale et comparée	A
		Sciences du langage	A



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
Scientifique



**CONVENTION DE PARTENARIAT  
DANS LE CADRE DE L'ECOLE DOCTORALE  
« Formation de 3ème cycle au titre de l'année  
universitaire 2024-2025 »**



- Vu la loi n°99-05 du 04 avril 1999 portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur ;
- Vu le décret 22-208 du 5 juin 2022 fixant le régime des études et de la formation en vue de l'obtention des diplômes de l'enseignement supérieur ;
- Vu l'arrêté 995 du 02 août 2022 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement de l'école doctorale.

La formation doctorale peut être organisée sous forme d'école doctorale.

La présente convention a pour objet de fixer les modalités de partenariat dans le cadre d'une école doctorale pour assurer la formation doctorale.

### **LES ACTEURS DECLARENT PAR LA PRESENTE CONVENTION QUE LEURS ETABLISSEMENTS**

- Ont des objectifs communs dans le cadre de la formation de 3<sup>e</sup> cycle ;
- Encouragent la mobilité des enseignants et des Doctorants ;
- Souhaitent renforcer les échanges entre leurs établissements ;
- S'engagent à développer un réseau de partenariat pédagogique et scientifique ou thématique ;
- Ont vocation, de par leurs missions et objectifs, à ouvrir des voies de communication qui permettent l'échange de connaissances scientifiques ;
- Veillent à ce que les enseignants et les doctorants bénéficient des possibilités d'échanges de connaissances et d'expériences qu'offre la collaboration entre leurs établissements ;
- Estiment qu'il est important de développer des liens universitaires forts afin de fédérer les moyens humains et matériels qui permettent d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre de la formation doctorale.

En conséquence, les parties s'engagent à signer un accord de collaboration selon les articles suivants :

#### **Article 1er : Objet de la convention**

La présente convention a pour objet de fixer les modalités de partenariat au sein d'une école doctorale dans le cadre de la formation Doctorale.

L'école doctorale **Régionale en Langue Française**, dont le code est **ED\_2024\_E\_H01\_1** est organisée en collaboration entre les établissements universitaires suivants :

L'Etablissement Universitaire « Point focal » : **Université d'El Oued**

Les établissements partenaires :

**1- Centre Universitaire Mila**

- 2-ENS Ouargla
- 3- Université Bordj Bou Arreridj
- 4- Université El Tarf
- 5- Université Jijel
- 6- Université Tébessa
- 7- ENS Bou Saada



## **Article 2 : Axes de la convention**

La présente convention couvre principalement les volets suivants :

### **1. Volet pédagogique :**

Par le biais d'échanges pédagogiques et scientifiques, cette convention permettra de :

- assurer un meilleur encadrement pédagogique et scientifique ;
- coordonner la réalisation des programmes d'enseignement de la formation doctorale (Formation de spécialité et formation complémentaire) ;
- encadrer les doctorants pendant la durée légale de la formation doctorale ;
- organiser des rencontres scientifiques et doctorales ;
- développer le système de co-encadrement.

### **2. Volet Recherche**

Cette convention permettra de :

- faciliter la mobilité de doctorants, d'enseignants, de chercheurs et de personnels de soutien entre les établissements partenaires ;
- contribuer à l'élévation du niveau scientifique de la formation des doctorants ;
- encourager la participation commune à des projets, programmes de recherche et de développement bilatéraux et multilatéraux ;
- intégrer des doctorants dans ces projets ;
- développer la coopération en matière de programmes de recherche-formation ;
- faciliter l'accès à la documentation spécialisée disponible dans chaque établissement ;
- fédérer / mutualiser les équipements et moyens de la recherche scientifique disponibles dans les établissements partenaires.

## **Article 3 : Moyens à mobiliser**

Les partenaires signataires de la présente convention, s'engagent à mobiliser leurs moyens, dans le cadre de leurs attributions respectives, nécessaires à la réalisation des objectifs assignés à la présente convention notamment en encourageant :

- Les mobilités dans le cadre de missions d'enseignement, de recherche et d'expertise ;
- La mise en commun de leurs moyens humains et matériels ;
- L'encouragement de l'organisation de colloques et rencontres communes liés aux formations et projets développés ;
- D'un autre côté, les établissements partenaire s'engagent à mettre en place un cadre pour la prise en charge des frais liés aux opérations engagées, notamment celles en relation avec :
  - La coordination et la conduite de la présente convention ;
  - Les mobilités, séjours, ... ;
  - L'organisation de workshop, séminaires, ...

#### **Article 4 : Mise en œuvre de la convention**

Le suivi de la mise en œuvre de la présente convention est assuré principalement par le conseil de l'école doctorale « CED » et ce conformément à la réglementation en vigueur. Celui-ci élabore un rapport annuel et le soumet au chef d'établissement « Point focal ».

#### **Article 5 : Actualisation de la convention**

D'autres établissements peuvent demander leur adhésion à l'école doctorale. Le CED étudie les demandes exprimées et les soumet à la conférence régionale compétente (de l'établissement « Point focal »). La direction de la formation doctorale au niveau du MESRS examine, en aval, la conformité des demandes soumises pour validation.

#### **Article 6 : Durée d'effet de la convention**

La présente convention doit couvrir la durée légale de la formation doctorale habilitée, à savoir : trois (03) années consécutives. Elle peut être prolongée de deux (02) années supplémentaires.

#### **Article 7 : Règlement des conflits**

En cas de difficultés, liés à l'exécution de la présente convention ; les partenaires s'engagent à privilégier le règlement à l'amiable, par voie de conciliation directe.

Le cas échéant, la conférence régionale à laquelle l'établissement « Point focal » est rattaché peut arbitrer et rendre une décision finale.

#### **Article 8 : Disposition finale**

La présente convention est tirée en 8 copies originales remises à raison d'un exemplaire originale pour chaque partenaire signataire de la convention.



## VISAS

Nom, prénom, date et signature de tous les chefs d'établissements partenaires

### L'Etablissement Universitaire « Point focal » : Université D'El Oued

Nom : **Ferhati**

Prénom : **Omar**

Date : **30/04/2024**

Signature : .....

Et les établissements partenaires :

### Etablissement 1 : Centre Universitaire Mila

Nom : **Bouchelaghem**

Prénom : **Amirouche**

Date : **30/4/2024**

Signature : .....

### Etablissement 2 : ENS Ouargla

Nom : **BENBRAHIM**

Prénom : **Fouzi**

Date : **30/04/2024**

Signature : .....

### Etablissement 3 : Université Bordj Bou Arreridj

Nom : **BOUAZZA**

Prénom : **Boudarsaya**

Date : **30/04/2024**

Signature : .....

**Etablissement 4 : Université El-Tarf**

Nom: Choul

Prenom : Benchohra

Date : 30/04/2024

Signature : .....



**Etablissement 5 : Université Jijel**

Nom : BENALI-CHERIF

Prenom : Nourreddine

Date : 30/04/2024

Signature : .....



**Etablissement 6 : Université Tébessa**

Nom : Gouasmia

Prenom : Abdelkrim

Date : 30/04/2024

Signature : .....



**Etablissement 7 : ENS Bou Saada**

Nom : OUALI

Prenom : Dehimi

Date : 30/04/2024

Signature : .....



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

## CONVENTION DE PARTENARIAT

Pôle de développement interuniversitaire

*Entre*

Université Larbi Tebessi  
Tébessa

Université Abbes Laghrour  
Khenchela

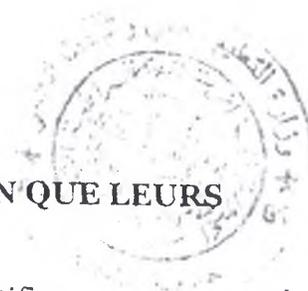


Représentée par son Recteur  
Pr. Abdelkrim GOUASMIA

Représentée par son Recteur  
Pr. Abdelouahad CHALA

Le pôle de développement interuniversitaire en Mathématiques (Ci-après désigné « PIDMATH») est organisé en collaboration avec un consortium des établissements universitaires algériens ci-après:

1. Université Larbi Tebessi - Tébessa
2. Université Abbes Laghrour – Khenchela



## **LES RECTEURS DECLARENT PAR LA PRESENTE CONVENTION QUE LEURS ETABLISSEMENTS**

- Ont un intérêt commun dans les domaines pédagogique et scientifique, notamment la formation doctorale de 3<sup>ème</sup> cycle ;
- Souhaitent renforcer les échanges entre leurs établissements ;
- Ont vocation, de par leurs missions et objectifs, à ouvrir des voies de communication qui permettent l'échange de connaissances scientifiques ;
- Veillent à ce que les enseignants & les doctorants bénéficient des possibilités d'échanges de connaissances et d'expériences qu'offre la collaboration entre leurs établissements.
- Estiment qu'il est important de développer des liens universitaires forts afin de fédérer les moyens humains et matériels qui permettent d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre de la formation doctorale.

En conséquence les parties s'engagent à signer un accord de collaboration selon les articles suivants :

### **Article 1er : Objet de la convention**

La présente convention a pour objet de fixer les modalités de partenariat, dans les cadres pédagogique et de recherche, entre les universités suivantes, qui sont nommées pôle de développement interuniversitaire:

1. Université Larbi Tebessi - Tébessa
2. Université Abbes Laghrour – Khenchela

### **Article 2 : Axes de la convention**

La présente convention couvre principalement les volets suivants :

#### **1. Volet pédagogique :**

Par le biais d'échanges pédagogiques dans les différentes disciplines, cette convention permettra de :

- faciliter la mobilité de doctorants, d'enseignants, de chercheurs et de personnels de soutien entre les établissements partenaires ;
- d'assurer un meilleur encadrement pédagogique et scientifique ;
- coordonner la réalisation des programmes d'enseignement pour les formations doctorales de pôle;
- d'encadrer les doctorants pendant la durée légale de la formation doctorale;
- organiser des rencontres scientifiques et doctorales;
- développer le système de co-encadrement.

## **2. Volet Recherche**

Cette convention permettra de :

- contribuer à l'élévation du niveau scientifique de la formation des doctorants;
- mettre en œuvre de projets de recherche communs nationaux et internationaux (PRFU, PHC-TASSILI, ...) dans les différentes disciplines;
- intégrer des doctorants dans ces projets ;
- développer la coopération en matière de programmes de recherche-formation;
- favoriser la mobilité des enseignants chercheurs ;
- encourager la participation commune à des projets, programmes de recherche et de développement bilatéraux et multilatéraux ;
- Impliquer les laboratoires de recherche notamment dans les formations doctorales ;
- l'accès à la documentation spécialisée disponible dans chaque établissement.

### **Article 3 : Moyens matériels et financiers**

Les différents partenaires s'engagent à mobiliser leurs moyens, dans le cadre de leurs attributions respectives, nécessaires à la réalisation des objectifs assignés à la présente convention. Le soutien apporté concerne uniquement les dépenses suivantes :

- missions d'enseignement, de recherche et d'expertise (titre de transport et frais de séjour) ;
- frais de coordination et de communication et matériel pédagogique ;
- colloques et réunions liés à la formation ;
- mettre en commun leurs moyens humains.

### **Article 4 : Mise en œuvre de la convention**

Un conseil de coordination du pôle de développement interuniversitaire est constitué par les partenaires. Il est composé :

- des responsables des comités de formations doctorales des filières concernées par la convention ;
- des vices recteurs et directeurs adjoints chargés de la post graduation de chaque établissement ;
- des présidents des conseils scientifiques des facultés ou instituts concernés par les filières des établissements entre pôle de développement interuniversitaire.
- Le Conseil a pour missions principales de :
  - mettre en place le programme de formation doctorale et les procédures de codirection de thèses en coordonner avec les bonnes pratiques en la matière ;
  - organiser des manifestations scientifiques dans le cadre du pôle ;
  - la rédaction d'un rapport annuel à l'intention des universités partenaires relatif à l'état d'avancement des activités scientifiques au regard des objectifs formulés lors de la présentation du projet.

Le Conseil se réunit autant de fois que nécessaire.

### **Article 5 : Durée de la convention**

La présente convention est conclue pour une période de trois (03) années universitaires renouvelables. Elle peut être révisée d'un commun accord entre les différents partenaires.

### **Article 6 : Interprétation et règlement des différends**

En cas de difficultés liées à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention, les parties s'engagent à tenter de les résoudre par voie de conciliation directe.

Fait en quatre (04) Exemplaires originaux pour approbation à :

**Université Larbi Tebessi  
Tébessa**

Représentée par son Recteur  
Pr. Abdelkrim GOUASMIA

مدير جامعة تبسة  
أ.د قواسمية عبد الكريم



**Université Abbes Laghrour  
Khenchela**

Représentée par son Recteur  
Pr. Abdelouahad CHALA

مدير الجامعة  
أ.د. عبد الواحد شالة



## CONVENTION DE PARTENARIAT

### Pôle de développement interuniversitaire

*Entre*

Université Larbi Tebessi  
Tébessa

Université Larbi Ben M'hidi  
Oum El Bouaghi

Représentée par son Recteur  
Pr. Abdelkrim GOUASMIA

Représentée par son Recteur  
Pr. Zohir DIBI



Le pôle de développement interuniversitaire en Langue française (Ci-après désigné « PIDLF») est organisé en collaboration avec un consortium des établissements universitaires algériens ci-après:

1. Université Larbi Tebessi - Tébessa
2. Université Larbi Ben M'hidi – Oum El Bouaghi

### **LES RECTEURS DECLARENT PAR LA PRESENTE CONVENTION QUE LEURS ETABLISSEMENTS**

- Ont un intérêt commun dans les domaines pédagogique et scientifique, notamment la formation doctorale de 3<sup>ème</sup> cycle ;
- Souhaitent renforcer les échanges entre leurs établissements ;
- Ont vocation, de par leurs missions et objectifs, à ouvrir des voies de communication qui permettent l'échange de connaissances scientifiques ;
- Veillent à ce que les enseignants & les doctorants bénéficient des possibilités d'échanges de connaissances et d'expériences qu'offre la collaboration entre leurs établissements.
- Estiment qu'il est important de développer des liens universitaires forts afin de fédérer les moyens humains et matériels qui permettent d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre de la formation doctorale.

En conséquence les parties s'engagent à signer un accord de collaboration selon les articles suivants :

#### **Article 1er : Objet de la convention**

La présente convention a pour objet de fixer les modalités de partenariat, dans les cadres pédagogique et de recherche, entre les universités suivantes, qui sont nommées pôle de développement interuniversitaire:

1. Université Larbi Tebessi - Tébessa
2. Université Larbi Ben M'hidi – Oum El Bouaghi



#### **Article 2 : Axes de la convention**

La présente convention couvre principalement les volets suivants :

##### **1. Volet pédagogique :**

Par le biais d'échanges pédagogiques dans les différentes disciplines, cette convention permettra de :

- faciliter la mobilité de doctorants, d'enseignants, de chercheurs et de personnels de soutien entre les établissements partenaires ;
- d'assurer un meilleur encadrement pédagogique et scientifique ;
- coordonner la réalisation des programmes d'enseignement pour les formations doctorales de pôle;
- d'encadrer les doctorants pendant la durée légale de la formation doctorale ;
- organiser des rencontres scientifiques et doctorales;
- développer le système de co-encadrement.

## **2. Volet Recherche**

Cette convention permettra de :

- contribuer à l'élévation du niveau scientifique de la formation des doctorants;
- mettre en œuvre de projets de recherche communs nationaux et internationaux (PRFU, PHC-TASSILI, ...) dans les différentes disciplines;
- intégrer des doctorants dans ces projets ;
- développer la coopération en matière de programmes de recherche-formation;
- favoriser la mobilité des enseignants chercheurs ;
- encourager la participation commune à des projets, programmes de recherche et de développement bilatéraux et multilatéraux ;
- Impliquer les laboratoires de recherche notamment dans les formations doctorales ;
- l'accès à la documentation spécialisée disponible dans chaque établissement.

### **Article 3 : Moyens matériels et financiers**

Les différents partenaires s'engagent à mobiliser leurs moyens, dans le cadre de leurs attributions respectives, nécessaires à la réalisation des objectifs assignés à la présente convention. Le soutien apporté concerne uniquement les dépenses suivantes :

- missions d'enseignement, de recherche et d'expertise (titre de transport et frais de séjour) ;
- frais de coordination et de communication et matériel pédagogique ;
- colloques et réunions liés à la formation ;
- mettre en commun leurs moyens humains.

### **Article 4 : Mise en œuvre de la convention**

Un conseil de coordination du pôle de développement interuniversitaire est constitué par les partenaires. Il est composé :

- des responsables des comités de formations doctorales des filières concernées par la convention ;
  - des vices recteurs et directeurs adjoints chargés de la post graduation de chaque établissement ;
  - des présidents des conseils scientifiques des facultés ou instituts concernés par les filières des établissements entre pôle de développement interuniversitaire.
- Le Conseil a pour missions principales de :
- mettre en place le programme de formation doctorale et les procédures de codirection de thèses en coordonner avec les bonnes pratiques en la matière ;
  - organiser des manifestations scientifiques dans le cadre du pôle ;
  - la rédaction d'un rapport annuel à l'intention des universités partenaires relatif à l'état d'avancement des activités scientifiques au regard des objectifs formulés lors de la présentation du projet.

Le Conseil se réunit autant de fois que nécessaire.



### **Article 5 : Durée de la convention**

La présente convention est conclue pour une période de trois (03) années universitaires renouvelables. Elle peut être révisée d'un commun accord entre les différents partenaires.

### **Article 6 : Interprétation et règlement des différends**

En cas de difficultés liées à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention, les parties s'engagent à tenter de les résoudre par voie de conciliation directe.

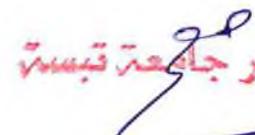
**Fait en quatre (04) Exemplaires originaux pour approbation à :**

**Université Larbi Tebessi  
Tébessa**

**Université Larbi Ben M'hidi  
Oum El Bouaghi**

**Représentée par son Recteur  
Pr. Abdelkrim GOUASMIA**

**Représentée par son Recteur  
Pr. Zohir DIBI**

  
  
اد. قواسمية عبد الكريم

  
  
اد. زهير ديبى

جامعة باتنا طريق الـ نور

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

## CONVENTION DE PARTENARIAT

Pôle de développement interuniversitaire

*Entre*

Université Larbi Tebessi  
Tébessa

Université Mohamed Khider  
Biskra

Représentée par son Recteur  
Pr. Abdelkrim GOUASMIA

Représentée par son Recteur  
Pr. Ahmed Boutarfaia

12.09.2022

Le pôle de développement interuniversitaire en Architecture (Ci-après désigné « PDIARC») est organisé en collaboration avec un consortium des établissements universitaires algériens ci-après:

1. Université Larbi Tebessi - Tébessa
2. Université Mohamed Khider - Biskra

### **LES RECTEURS DECLARENT PAR LA PRESENTE CONVENTION QUE LEURS ETABLISSEMENTS**

- Ont un intérêt commun dans les domaines pédagogique et scientifique, notamment la formation doctorale de 3<sup>ème</sup> cycle ;
- Souhaitent renforcer les échanges entre leurs établissements ;
- Ont vocation, de par leurs missions et objectifs, à ouvrir des voies de communication qui permettent l'échange de connaissances scientifiques ;
- Veillent à ce que les enseignants & les doctorants bénéficient des possibilités d'échanges de connaissances et d'expériences qu'offre la collaboration entre leurs établissements.
- Estiment qu'il est important de développer des liens universitaires forts afin de fédérer les moyens humains et matériels qui permettent d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre de la formation doctorale.

En conséquence les parties s'engagent à signer un accord de collaboration selon les articles suivants :

#### **Article 1er : Objet de la convention**

La présente convention a pour objet de fixer les modalités de partenariat, dans les cadres pédagogique et de recherche, entre les universités suivantes, qui sont nommées pôle de développement interuniversitaire:

1. Université Larbi Tebessi - Tébessa
2. Université Mohamed Khider - Biskra

#### **Article 2 : Axes de la convention**

La présente convention couvre principalement les volets suivants :

##### **1. Volet pédagogique :**

Par le biais d'échanges pédagogiques dans les différentes disciplines, cette convention permettra de :

- faciliter la mobilité de doctorants, d'enseignants, de chercheurs et de personnels de soutien entre les établissements partenaires ;
- d'assurer un meilleur encadrement pédagogique et scientifique ;
- coordonner la réalisation des programmes d'enseignement pour les formations doctorales de pôle;
- d'encadrer les doctorants pendant la durée légale de la formation doctorale ;
- organiser des rencontres scientifiques et doctorales;
- développer le système de co-encadrement.

## **2. Volet Recherche**

Cette convention permettra de :

- contribuer à l'élévation du niveau scientifique de la formation des doctorants;
- mettre en œuvre de projets de recherche communs nationaux et internationaux (PRFU, PHC-TASSILI, ...) dans les différentes disciplines;
- intégrer des doctorants dans ces projets ;
- développer la coopération en matière de programmes de recherche-formation;
- favoriser la mobilité des enseignants chercheurs ;
- encourager la participation commune à des projets, programmes de recherche et de développement bilatéraux et multilatéraux ;
- Impliquer les laboratoires de recherche notamment dans les formations doctorales ;
- l'accès à la documentation spécialisée disponible dans chaque établissement.

### **Article 3 : Moyens matériels et financiers**

Les différents partenaires s'engagent à mobiliser leurs moyens, dans le cadre de leurs attributions respectives, nécessaires à la réalisation des objectifs assignés à la présente convention. Le soutien apporté concerne uniquement les dépenses suivantes :

- missions d'enseignement, de recherche et d'expertise (titre de transport et frais de séjour) ;
- frais de coordination et de communication et matériel pédagogique ;
- colloques et réunions liés à la formation ;
- mettre en commun leurs moyens humains.

### **Article 4 : Mise en œuvre de la convention**

Un conseil de coordination du pôle de développement interuniversitaire est constitué par les partenaires. Il est composé :

- des responsables des comités de formations doctorales des filières concernées par la convention ;
  - des vices recteurs et directeurs adjoints chargés de la post graduation de chaque établissement ;
  - des présidents des conseils scientifiques des facultés ou instituts concernés par les filières des établissements entre pôle de développement interuniversitaire.
- Le Conseil a pour missions principales de :
- mettre en place le programme de formation doctorale et les procédures de codirection de thèses en coordonner avec les bonnes pratiques en la matière ;
  - organiser des manifestations scientifiques dans le cadre du pôle ;
  - la rédaction d'un rapport annuel à l'intention des universités partenaires relatif à l'état d'avancement des activités scientifiques au regard des objectifs formulés lors de la présentation du projet.

Le Conseil se réunit autant de fois que nécessaire.

### Article 5 : Durée de la convention

La présente convention est conclue pour une période de trois (03) années universitaires renouvelables. Elle peut être révisée d'un commun accord entre les différents partenaires.

### Article 6 : Interprétation et règlement des différends

En cas de difficultés liées à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention, les parties s'engagent à tenter de les résoudre par voie de conciliation directe.

Fait en quatre (04) Exemplaires originaux pour approbation à :

**Université Larbi Tebessi  
Tébessa**

Représentée par son Recteur  
Pr. Abdelkrim GOUASMIA

مدير جامعة تبسة  
أ.د قواسمية عبد الكريم



**Université Mohamed Khider  
Biskra**

Représentée par son Recteur  
Pr. Ahmed Boutarfaia

مدير الجامعة  
أحمد بوطرفاية





الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي



مديرية الثقافة والفنون  
ولاية تبسة

جامعة الشهيد الشيخ العربي التبسي  
تبسة

## اتفاقية تعاون



مديرية الثقافة والفنون لولاية تبسة

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية



جامعة الشهيد الشيخ العربي التبسي



# اتفاقية إطار

بين

جامعة الشهيد الشيخ العربي التبسي - تبسة

و

مديرية الثقافة والفنون لولاية تبسة

الهاتف: 037584629 البريد الإلكتروني: [contact@univ-tebessa.dz](mailto:contact@univ-tebessa.dz) الموقع: <http://www.univ-tebessa.dz/>

بناءً على رغبة كل من جامعة الشهيد الشيخ العربي التبسي ومديرية الثقافة والفنون لولاية تبسة في تعميق علاقات التعاون بينهما. يعقد اتفاق بين:

جامعة الشهيد الشيخ العربي التبسي ممثلة بمديرتها الأستاذ الدكتور: قواسمية عبد الكريم

ومديرية الثقافة و الفنون لولاية تبسة ممثلة بمديرتها السيد: عبادي جمال الدين.

ويهدف هذا الاتفاق إلى تكثيف المبادلات العلمية والثقافية والإدارية من خلال تسطير برامج سنوية مشتركة في مجال البحث العلمي والتكوين والتأطير وتبادل الخبرات.

ولتحقيق هذه الأهداف يلتزم الطرفان وفق النصوص التنظيمية بالمواد التالية:

المادة الأولى: موضوع هذه الاتفاقية متعلق بتنظيم العلاقات بين المؤسستين من خلال المصالح المشتركة والمثلة من طرف رؤساء هذه المصالح (تحدد عند الضرورة) لأجل مايلي:

1. الرسكلة

2. التطبيقات الميدانية

3. الزيارات التقنية للأساتذة والطلبة

4. اعتماد البحوث العلمية المسيرة للمتطلبات الميدانية

5. تنظيم الملتقيات والأيام الدراسية والتظاهرات الثقافية التي تستدعيها شراكة الطرفين

6. المساعدة التقنية وتبادل الخبرات

7. التكوين الأكاديمي والمهني في مسارات الماجستير والدكتوراه

المادة الثانية: يتفق الطرفان على تنظيم وتطوير التعاون بصفة دائمة ليشمل كل نطاقات نشاطهم أو تلك المتعلقة بالبيداغوجيا ذات المصلحة المشتركة عن طريق جمع الطاقات المادية والبشرية المرتبطة بالتكوين، الرسكلة، البحث والخدمات.



المادة الثالثة: يتعهد طلبة وأساتذة الجامعة باحترام النظام الداخلي لمديرية الثقافة و الفنون لولاية تبسة خلال الزيارات المثنية، البيداغوجية، أو التربصات وفي مختلف القطاعات التابعة، وبنفس الشكل يتعهد ممثلو الطرف الآخر باحترام النظام الداخلي للجامعة.

المادة الرابعة: توضع تحت تصرف مديرية الثقافة والفنون مجموع الإختصاصات المتوفرة بالجامعة قصد المشاركة في طرح انشغالاتها الميدانية.

المادة الخامسة: ينظم بالتعاون مع جامعة الشهيد الشيخ العربي التبسي دورات تكوينية قصد رسكلة إطارات مديرية الثقافة والفنون ومؤسساتها تحت الوصاية ولأجل ذلك يجب إعداد عقد خاص بهذا النشاط.

المادة السادسة: السماح لإطارات مديرية الثقافة والفنون بزيارة مخبر البحث المعتمدة لدى الجامعة وفقا لبرنامج يتم إعداده مسبقا بالتوافق بين الطرفين.

المادة السابعة: التكفل بمواضيع البحوث والمشاريع البحثية التي تعالج إشكالية محلية، جهوية أو وطنية والتي يقترحها الشريك في إطار عقد خاص، هذه البحوث والمشاريع المتعلقة بأدوات الإنتاج أو وسائلها تحدد أيضا بعقد خاص.

المادة الثامنة: يمكن لإطارات الجامعة ومديرية الثقافة والفنون استعمال جميع الوسائل البيداغوجية والعلمية ومختلف المرافق حسب برنامج منسق يتم الاتفاق عليه بالتوافق بين الطرفين.

المادة التاسعة: حرصا من الجانبين على تنفيذ أحكام هذه الاتفاقية، تعقد لقاءات دورية بالتناوب بين ممثلي المؤسساتين مرة واحدة في السنة على الأقل.

المادة العاشرة: ينظم تعاون مع مختلف مخبر البحث المتواجدة على مستوى الجامعة والتي لها صلة بالمجال الثقافي مع مديرية الثقافة والفنون.

المادة الحادية عشر: ينشأ تعاون بين دار المقاولاتية التابعة للجامعة مع مديرية الثقافة والفنون فيما يسمى المقاولاتية الثقافية.

المادة الثانية عشر: في إطار مرئية الجامعة والعمل على تحسين ترتيبها وتصنيفها، يعرض موقع الجامعة الإلكتروني معلومات مكثفة عن القوانين و الدراسات الاقتصادية والاجتماعية والثقافية. وعليه يتم إدراج رابط موقع الجامعة الإلكتروني ضمن المواقع الرسمية لهيئتكم، وحث الموظفين على الاطلاع عليه:

<http://www.univ-tebessa.dz>

المادة الثالثة عشر: مدة الاتفاقية محددة بثلاث سنوات تجدد تلقائيا، ويحق لكل طرف أن يوقف سيرانها شريطة أن يخبر الطرف الآخر بستة أشهر قبل التاريخ المحدد لذلك.

المادة الرابعة عشر: تعتبر الاتفاقية سارية المفعول اعتبارا من تاريخ تصديق الطرفين عليها في كلا المؤسساتين وفقا للأنظمة المتبعة لدى كل منهما.

كل تعديل أو إضافة لهذه الاتفاقية سيكون محل ملحق موقع بين الطرفين.  
حررت هذه الاتفاقية باللغة العربية على نسختين.

تبسة في: 20 مارس 2023

مدير الثقافة و الفنون لولاية تبسة

السيد عبادي جمال الدين

مدير الثقافة و الفنون و بتفويض منه  
جمال الدين عبادي



مدير جامعة الشهيد الشيخ العربي التبسي

الأستاذ الدكتور قواسمية عبد الكريم

مدير جامعة تبسة

أ.د. قواسمية عبد الكريم





الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية



مديرية التربية لولاية تبسة

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

جامعة الشهيد الشيخ العربي التبسي - تبسة -



جامعة العربي التبسي - تبسة  
Université Larbi Tébessi - Tébessa

# اتفاقية تعاون



## اتفاقية تعاون

بين

جامعة الشهيد الشيخ العربي التبسي - تبسة-

و

مديرية التربية لولاية تبسة

## دباجة

إن جامعة الشهيد الشيخ العربي التبسي - تبسة - ومديرية التربية لولاية تبسة ، وإيماناً منهما بأهمية التعاون بين مؤسسات التعليم العالي ومؤسسات التعليم العام، وبضرورة العمل المشترك لتعزيز جودة التعليم، ورفع مستوى مخرجاته، وكذا تحقيق التنمية المستدامة في المجتمع.

وتجسيدا منهما للتوجهات الواردة في البرنامج الحكومي الرامية الى تعزيز التعاون والتنسيق بين مختلف المؤسسات .

فقد اتفق الطرفان على ما يلي :

## الفصل الأول

### الهدف

المادة الأولى: تهدف هذه الاتفاقية إلى تحقيق ما يلي:

- تعزيز التعاون بين جامعة الشهيد الشيخ العربي التبسي - تبسة - ومديرية التربية لولاية تبسة في مجال التعليم والبحث العلمي.
- تبادل الخبرات والتجارب العلمية والثقافية والادارية بين الطرفين.
- المساهمة في إعداد وتأهيل الموارد البشرية في المجالات المختلفة.
- الارتقاء بمستوى التعليم والبحث العلمي في المجتمع.

## الفصل الثاني

### محالات التعاون

المادة الثانية: يشمل التعاون بين الطرفين المجالات التالية:

- التعليم:
  - تكوين وتأهيل مستخدمي التربية وتبادل الخبرات والتجارب في مجال التربية والتعليم.
  - تطوير البرامج التعليمية.
  - إجراء البحوث التربوية والنفسية والاجتماعية.



التكوين الأكاديمي والمهني في مسارات الماجستير والدكتوراه بالطرق المختلفة.  
المساعدة التقنية.

• البحث العلمي:

○ التعاون في إجراء البحوث العلمية في المجالات المختلفة.

○ تبادل المعلومات والبيانات العلمية والادارية.

○ نشر البحوث العلمية.

○ تنظيم المؤتمرات والأيام الدراسية.

• الأنشطة الثقافية والرياضية:

○ تنظيم الفعاليات الثقافية والرياضية المشتركة.

○ تبادل الزيارات بين الطرفين.

### الفصل الثالث

#### اللجان المشتركة

المادة الثالثة: تنشأ بموجب هذه الاتفاقية لجان مشتركة بين الطرفين، على النحو التالي:

- لجنة التعليم: تتولى هذه اللجنة الإشراف على التعاون في مجال التعليم، وتشمل ممثلين عن جامعة الشهيد الشيخ العربي التبسي - تبسة - ومديرية التربية لولاية تبسة.
- لجنة البحث العلمي: تتولى هذه اللجنة الإشراف على التعاون في مجال البحث العلمي، وتشمل ممثلين عن جامعة الشهيد الشيخ العربي التبسي - تبسة - ومديرية التربية لولاية تبسة.
- لجنة الأنشطة الثقافية والرياضية: تتولى هذه اللجنة الإشراف على التعاون في مجال الأنشطة الثقافية والرياضية، وتشمل ممثلين عن جامعة الشهيد الشيخ العربي التبسي - تبسة - ومديرية التربية لولاية تبسة.

## الفصل الرابع آليات التنفيذ



- المادة الخامسة: .
- توضع تحت تصرف مديرية التربية لولاية تبسة مجموع الاختصاصات المتوفرة بالجامعة قصد المشاركة في طرح إنشغالاتها الميدانية .
  - تنظم بالتعاون مع جامعة الشهيد الشيخ العربي التبسي - تبسة - دورات تكوينية بهدف رسكلة إطارات مديرية التربية لولاية تبسة وفق عقد خاص بهذا النشاط .
  - الترخيص لإطارات مديرية التربية لولاية تبسة بزيارة مخابر البحث المعتمدة لدى جامعة الشهيد الشيخ العربي التبسي - تبسة - وفق برنامج يتم إعداده مسبقا بالتوافق بين الطرفين .
  - التكفل بمواضيع البحوث والمشاريع البحثية التي تعالج إشكالية محلية ، جهوية أو وطنية تحدد وفق برنامج مسبق بالتوافق بين الطرفين .
  - يوضع تحت تصرف جامعة الشهيد الشيخ العربي التبسي - تبسة - ومديرية التربية لولاية تبسة جميع الوسائل البيداغوجية والعلمية ومختلف المرافق حسب برنامج يتم إعداده مسبقا بالتوافق بين الطرفين .
  - يتعهد مستخدمي المؤسسات خلال الزيارات التقنية ، البيداغوجية و التريصات باحترام النظام الداخلي لكل من جامعة الشهيد الشيخ العربي التبسي - تبسة - ومديرية التربية لولاية تبسة .
- المادة السادسة: التقييم .
- يعقد الطرفان لقاء سنويا لتقييم حصيلة البرنامج السنوي ، واعتماد حصيلة النتائج المتوصل إليها كأساس لبرنامج السنة الموالية .
  - يتم إنجاز دراسة لتقييم الأثر من طرف مستخدمي المؤسسات المستفيدين .
  - يتم إنجاز التقييم المرحلي بناء على جدولة أنشطة مشروع اللجان المشار إليها في المادة الثالثة حسب البرامج المتعاقد عليها مسبقا .

## الفصل الخامس

### الدخول حيز التنفيذ والصلاحيات والتعديل

المادة السابعة :

تدخل هذه الاتفاقية المحررة في نسختين (02) باللغة العربية ، حيز التنفيذ ابتداء من تاريخ توقيعها من قبل الطرفين .

المادة الثامنة : تحدد مدة صلاحية هذه الاتفاقية بخمس (05) سنوات .

تجدد ضمناً لمدة مماثلة وبنفس الألفاظ والعبارات ، ما لم يعبر أحد الطرفين كتابياً وبإشعار مسبق ، ثلاث أشهر قبل إنقضاء مدة صلاحيتها ، عن نيته في تعديلها عن طريق ملحق أو نسخها .

المادة التاسعة :

كل تعديل على هذه الاتفاقية يتم بنفس الألفاظ والعبارات التي تم بها إعدادها وذلك بإتفاق بين الطرفين .

حرر بتبسة في: 20 فيفري 2024

مدير التربية لولاية تبسة

عن وزير التربية وبتفويض منه  
مديرا للتربية بالنيابة  
بن مزوز الأخضر



مدير جامعة الشهيد الشيخ العربي التبسي

ير جامعة تبسة

فواسمي عبد الكريم

